

Attestations juridiques

Référence : FJGEST0025

Thématique : Mon besoin, Les formalités juridiques

FORMALITES JURIDIQUES

« A la demande de l'intéressé, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat délivre des attestations relatives à l'exercice de son activité artisanale ».

Notre service

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat délivre différentes attestations facilitant la justification de l'exercice d'une activité artisanale.

Notre offre

- **Attestation de retraite pour la période d'apprentissage**
Permet de justifier de la période d'apprentissage
- **Attestation d'activité de dirigeant d'entreprise artisanale**
Certifie la qualité du dirigeant dans l'entreprise artisanale
- **Attestation du conjoint collaborateur**
Certifie de la qualité de conjoint collaborateur.
- **Attestation Communauté Européenne relative aux activités exercées :**

A
ttestation à remettre aux autorités compétentes des autres Etats membres de la Communauté Européenne comme preuve d'exercice des activités artisanales mentionnées et de la formation reçue ; elle accompagne la demande d'autorisation que le requérant, selon la législation du pays où il se rend, doit éventuellement solliciter pour y exercer une activité non salariée visée par les directives.

- **Attestation de reconnaissance de la qualification professionnelle (Pays UE)**

Certifie que le professionnel possède les qualifications ou l'expérience requises pour exercer une activité artisanale réglementée dans un autre pays de l'Union européenne.

Cette attestation facilite les démarches de reconnaissance professionnelle auprès des autorités compétentes du pays d'accueil, dans le cadre de la libre prestation de services ou de l'établissement au sein de l'Union européenne.

- **Attestation de reconnaissance de la qualification professionnelle (Pays hors UE)**

Atteste des diplômes ou de l'expérience professionnelle d'un dirigeant pour l'exercice d'une activité artisanale réglementée dans un pays situé hors de l'Union européenne.

Elle permet de justifier officiellement de la qualification professionnelle auprès des autorités, administrations ou organismes du pays concerné, dans le cadre d'un projet d'installation, d'emploi ou de prestation de services à l'international.

Public

- Porteur de projet pour toute forme juridique (entreprise individuelle dont la microentreprise, société)
- Chef d'entreprise
- Ancien.ne apprenti.e

Tarif

- De 42€ HT à 100€ HT

 [Tarifs démarches juridiques 2026](#)

- [particuliers](#)
- [mandataires](#)

[Pour aller plus loin](#)

[Consultez notre offre de service](#)



[Consultez notre offre de service](#)
[Entrepreneurs, simplifiez vos formalités et sécurisez votre projet !](#)

Nous contacter



Date de mise à jour : 3 juin 2026

Délivré par:

- La Roche-sur-Yon (formalités) : 35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075 - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Laval (formalités) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Angers (formalités) : 5, rue Darwin - CS 80806 - 49008 ANGERS CEDEX 01
- Sainte-Luce-sur-Loire (formalités) : 5, allée des Liards - BP18129 - 44981 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Le Mans (formalités) :
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Tarifs:

- TOUT PUBLIC - contact